

LA MAISON D'AUORE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2020



LA MAISON D'AUORE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA MAISON D'AUORE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme LA MAISON D'AUORE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris de résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme génère des produits de ces activités régulières et de ces activités-bénéfice dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et 31 mars 2019, de l'actif à court terme et du passif à court terme du 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 et de l'actif net au 1er avril 2018 et 2019 et au 31 mars 2020 et 2019. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 16 juillet 2020

LA MAISON D'AURORE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
MSSS - Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	182 408	167 322
Centraide du Grand Montréal	127 380	131 292
DRSP - Milieux de vies favorables - Jeunesse	29 252	37 784
Soutien des écoles - aide individualisée	42 267	34 367
ÉcoAction - Projet Verdissement de la Rue Poitevin	-	10 500
Arrondissement PMR et Ville de Montréal	13 688	11 844
Service Canada - Emploi Été Canada	2 988	-
ÉcoAction - Revenus de gestion Verdissement de la Rue Poitevin	-	2 000
Député de Mercier - Soutien à l'action bénévole	2 100	2 000
Caisse Desjardins	4 000	4 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 935	3 995
	407 018	405 104
Fondations, compagnies et autres		
Fondations et compagnies	40 258	18 050
Fondation Marcelle et Jean Coutu	13 000	10 500
Fondation l'Oeuvre léger (mission inclusion)	6 000	-
Communautés religieuses	6 700	9 600
Publicité et commanditaires	450	750
Intérêts	2 514	2,581
	68 922	41 481
Autofinancement		
Levée de fonds pour le Jardin Collectif	-	8 347
Activités-bénéfices	17 488	10,167
Campagne les Amis d'Aurore	10 499	6 331
Contribution participants et partenaires activités régulières	18 303	12,225
Membership	1 030	1 065
	47 320	38 135
	523 260	484 720
CHARGES		
Salaires et charges sociales	379 854	348 422
Activités	65 611	57 580
Projet Verdissement de la Rue Poitevin	-	10 500
Loyers	22 292	23 970
Frais d'administration - note 9	14 225	15 230
Achat d'équipements	1 925	3 495
Entretien d'équipements	3 351	4 128
Entretien et réparations	6 255	5 476
Assurances	3 352	2 841
Honoraires professionnels	6 452	5 404
Amortissement des immobilisations	4 644	5 466
Formation	1 309	1 545
	509 270	484 057
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	13 990	663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA MAISON D'AURORE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Affectation interne note 10	Investi en Immobi- lisation	Non affecté	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	7,003	16 962	114 819	138 784	138 121
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6,000) *	(1 709)	21 699	13 990	663
Investissement en immobilisations	-	4 920	(4 920)	-	-
Affectation interne - note 10	13,000	-	(13 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	14,003	20 173	118 598	152 774	138 784

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

* Le solde correspond à:	
Amortissement des immobilisations	4,644
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(2,935)</u>
Total	<u><u>1,709</u></u>

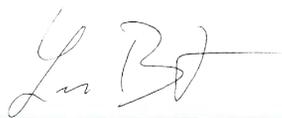
LA MAISON D'AURORE

BILAN
31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	118 132	96 147
Comptes clients et autres créances - note 3	18 652	3 903
Frais payés d'avance	769	717
	137 553	100 767
PLACEMENTS - note 4	58 739	58 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	23 813	23 536
	220 106	183 042
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 6	21 935	22 499
Apports reportés - note 7	39 600	15 184
	61 535	37 683
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS - note 8	5,797	6,575
	67,332	44,258
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE	14 003	7 003
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	20 173	16 962
NON AFFECTÉ	118 598	114 819
	152 774	138 784
	220 106	183 042

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

LA MAISON D'AURORE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	13 990	663
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 644	5 466
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 935)	(3 995)
	<u>15 699</u>	<u>2 134</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(14 749)	30
Frais payés d'avance	(52)	270
Créditeurs	(564)	(6 971)
Apports reportés	24 414	(10 920)
	<u>9 049</u>	<u>(17 591)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>24 748</u>	<u>(15 457)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(4 920)</u>	<u>(2 058)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>2 157</u>	<u>2 058</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	21 985	(15 457)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>96 147</u>	<u>111 604</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>118 132</u>	<u>96 147</u>
Représentée par:		
Encaisse	<u>118 132</u>	<u>96 147</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

LA MAISON D'AUORE (l'« Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but d'accueillir, rassembler et accompagner les personnes du Plateau Mont-Royal afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur milieu.

LA MAISON D'AUORE est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés lorsque les services/activités ont lieu et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la publicité et des commandites sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

LA MAISON D'AURORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services des bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté d'auditer les apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	10%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Amélioration locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Subventions en immobilisations reportées

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subvention reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

LA MAISON D'AURORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Subventions à recevoir	15 000	-
Avances à recevoir	-	1 545
Intérêts courus	1 994	1 216
Sommes à recevoir de l'État	1 658	1 142
	18 652	3 903

4 PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Dépôts à terme, taux de 1,3 %, échéant en août 2021	58 739	58 739
	58 739	58 739

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier de bureau	42 374	29 809	12 565	12 688
Équipement informatique	18 280	15 044	3 236	113
Améliorations locatives	121 284	113 272	8 012	10 735
	181 938	158 125	23 813	23 536

6 CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	1 812	6 776
Salaires et vacances	20 123	15 723
	21 935	22 499

LA MAISON D'AURORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

7 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérés et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31-Mar 2019	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31-Mar 2020
	\$	\$	\$	\$
Mesure 17	-	10 000	-	10 000
Fondation Jeanne-Esther	2 500	12 000	11 500	3 000
Fondation Yunik	-	5 215	1 215	4 000
Fondation Grace Dart	-	22 800	5 700	17 100
ADOQ	1 000	1 000	1 000	1 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu	2 500	15 000	13 000	4 500
Campagne Les Amis d'Aurore	500	9 999	10 499	-
	<u>6 500</u>	<u>76 014</u>	<u>42 914</u>	<u>39 600</u>

8 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 575	8 512
Fondation du grand Montréal	2 157	-
Ville de Montréal	-	2 058
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(2,935)</u>	<u>(3,995)</u>
Solde à la fin	<u>5,797</u>	<u>6 575</u>

9 FRAIS D'ADMINISTRATION

	2020	2019
	\$	\$
Publicité et promotion	2 449	2 439
Télécommunications	3 037	2 981
Fournitures de bureau	2 682	2 822
Frais bancaires	1 369	1 331
Cotisations et abonnements	1 606	1 416
Courrier et timbres	941	831
Déplacements	311	526
Frais de représentation	95	167
Frais informatiques	1 735	2 717
	<u>14 225</u>	<u>15 230</u>

LA MAISON D'AURORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

10 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2019	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Recherche-action	1,003	-	-	1,003
Solution retraite	4,000	3,800	4,000	3,800
Agriculture urbaine	2,000	-	2,000	-
Communications	-	1,200	-	1,200
Ressources humaines	-	2,000	-	2,000
Amélioration des locaux et des équipements	-	6,000	-	6,000
	7,003	13,000	6,000	14,003

11 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs. Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court. Le risque associé à ces fournisseurs est alors minime.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir et aux placements. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes et les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

LA MAISON D'AURORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

11 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date de fin d'exercice, les placements de l'organisme présentent des échéances prédéterminées à taux fixes. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.

TITLE	MdA_Rapport financier 2019-2020_signé LB
FILE NAME	MdA_Rapport finan...2020_signé LB.pdf
DOCUMENT ID	0983864c618ffae5b88018bee31b66deae373e35
AUDIT TRAIL DATE FORMAT	MM / DD / YYYY
STATUS	● Terminé

Document History



SENT

07 / 20 / 2020

20:44:56 UTC

Envoyé pour signature à France St-Jean
 (francestjean22@gmail.com) depuis annie@maisonaurore.org
 IP: 24.53.44.72



VIEWED

07 / 20 / 2020

20:54:07 UTC

Consulté par France St-Jean (francestjean22@gmail.com)
 IP: 205.236.184.74



SIGNED

07 / 20 / 2020

20:55:52 UTC

Signé par France St-Jean (francestjean22@gmail.com)
 IP: 205.236.184.74



COMPLETED

07 / 20 / 2020

20:55:52 UTC

Le document a été terminé.